

Salariés de chez Caterpillar, Continental, Toyota, Lear, électriciens, postiers, hospitaliers... : même combat !

Côté patronal, soutien garanti du gouvernement et des tribunaux. Exemple, Caterpillar (engins de chantier) dans l'Isère : la direction annonce la suppression de 733 emplois ; les ouvriers ripostent, occupent le site plusieurs nuits ; la direction traîne 19 des salariés devant la justice, le tribunal les condamne pour « entrave à la liberté de travailler » et « occupation illicite des locaux ». Tout de même curieux qu'aucun tribunal ne condamne jamais de patrons pour « entrave à la liberté de travailler » des salariés qu'ils mettent sur le carreau, et exploitation « illicite » des autres ! Dimanche, drôles de « négociations » avec les patrons de Caterpillar au ministère de l'économie, après la suspension du blocage : la direction maintient l'annonce de 600 licenciements et se contente de repousser à une date ultérieure « l'aménagement du temps de travail ». Ce lundi matin, c'est avec un sentiment d'écœurement et de colère que les ouvriers ont accueilli ce prétendu « protocole de fin de conflit ».

La semaine dernière, Sarkozy s'était empressé de déclarer qu'il « ne laisserait pas faire » devant la vague de séquestrations de patrons licenciés. A moins que ce soit les travailleurs qui ne se laissent pas faire ! Il n'y a pas si longtemps, le même Sarkozy trouvait que les grèves en France étaient « invisibles », et voilà qu'il constate qu'elles sont trop visibles ! Et ce qui est également très visible, c'est que du côté du patronat, de la Justice et du gouvernement, on se tient les coudes, d'autant que l'inquiétude commence à monter dans leur camp.

L'ex-premier ministre, Dominique de Villepin, quasiment pris de panique, a déclaré dimanche sur Europe 1 qu'il existait « un risque révolutionnaire en France », et qu'il fallait prendre très au sérieux la colère et le désespoir des salariés. Certes.

C'est qu'il ne faudrait finalement pas grand-chose, en ces temps de déferlante de plans de licenciements, pour que les dizaines de luttes dans pratiquement tout le pays se coordonnent et se transforment en grève générale. En tout cas, sachons que du côté gouvernemental et patronal, on en est

conscient et on le craint. A juste titre. Car les réactions du monde du travail se multiplient.

Les ouvriers de l'usine Toyota sont en grève depuis le 6 avril pour le paiement à 100 % des journées chômées et l'augmentation des salaires de 300 euros. Le directeur du site a déclaré « je préfère crever que de payer 100 % ». Les patrons savent bien que les revendications des ouvriers de Toyota sont celles de tous les salariés et que s'ils cèdent à Toyota ils risquent la contagion des grèves dans d'autres sites.

Et pour cause. Les ouvriers des équipementiers automobiles Lear et Sodimatex (groupe Trèves) sont en grève eux aussi, depuis plus de 10 jours, bloquant l'approvisionnement de plus grosses usines comme Peugeot Citroën.

A la Poste, pas une semaine sans que n'éclate localement, ici ou là, une grève contre le projet « facteur d'avenir », qui n'est qu'un plan de suppressions de postes déguisé. Le mécontentement est grand également dans les hôpitaux, où sous couvert de rentabilité, de nouvelles suppressions d'emplois sont annoncées. Une journée de mobilisation du secteur hospitalier est prévue le 28 avril. Les salariés des filiales d'EDF et GDF luttent pour leurs salaires depuis plusieurs semaines. Dans les universités aussi, la mobilisation contre les suppressions d'emplois continue. Voilà même, qui l'eût cru, les salariés surexploités de la principauté de Monaco qui manifestent leur ras-le-bol.

La colère existe et touche la plupart des secteurs. Le problème, c'est que pour l'instant, elle reste atomisée. Mille colères s'expriment, mais ne se sont pas encore transformées en une seule grande colère, celle qui ridiculiserait les décisions des tribunaux, les rodomontades de Sarkozy, les fausses propositions patronales suite à la suspension d'un mouvement.

Oui, il y a urgence, et sans forcément attendre le 1^{er} mai, à fédérer et coordonner toutes les luttes existantes afin que ce soit enfin les travailleurs qui décident de leur sort, et pas le CAC 40 !

Discrimination pas positive

Suite au départ du directeur du Design, Renault a recruté un nouveau directeur chez Mazda.

Visiblement, les embauches ne sont pas bloquées pour tout le monde.

Amiante durable

La direction l'avait juré : il n'y avait pas d'amiante au Technocentre. Un site tout neuf, « design » et forcément « développement durable »

En fait, après les portes coupe feu ou le lino d'une salle de pause, ce sont plus d'une centaine d'établissements qui se révèlent également amiantés.

Casse-toi et marche à l'ombre

Mauvaise surprise dans le contrat de « résiliation amiable pour motif économique » que Renault fait signer dans le cadre du PRV. Les salariés qui partent en congé de reclassement peuvent y lire que ce contrat pourra être rompu s'ils ne vont pas à leurs entretiens ou à leur formation, et s'ils ne se mobilisent pas suffisamment pour trouver un emploi.

La direction a encouragé les salariés proches de la retraite à partir avec des congés de reclassement, même bidons. Maintenant Renault se couvre et laisse les salariés prendre tous les risques.

La direction n'a pas chômé

L'Etat et l'Unédic viennent de signer un accord permettant l'indemnisation du chômage partiel à 75 % du salaire brut, soit environ 90 % du net.

Ce n'est pas encore 100 %. Mais c'est mieux qu'à Renault où les jours chômés sont payés environ 74 % du net depuis le 3 avril, date d'application du « contrat social de crise ».

Question subsidiaire : sachant que des négociations nationales étaient en cours, pourquoi Renault s'est-il empressé de mettre en œuvre un accord d'entreprise plus défavorable ?

Désorganisation organisée

Plus la fin du PRV approche, plus les départs se font dans la précipitation. Dans les UET, ceux-ci sont souvent annoncés une semaine avant.

Ce sont des compétences qui s'en vont. Le délai ne laisse pas le temps de trouver un remplaçant, encore moins de faire du recouvrement, ni même de capitaliser. De toute façon la plupart du temps, il n'y a pas de remplacement prévu. Les collègues qui récupèrent le travail de ceux qui partent devront se débrouiller.

Qu'importe les dégâts pourvu que la direction atteigne son objectif de 10 % de réduction d'effectif.

Coach toujours

Maintenant que vous avez reçu la plaquette sur l'Accompagnement Professionnel Personnalisé, vous savez que si vous « ressentez le besoin d'être écouté » ou avez détecté un « collaborateur en difficulté », la solution existe : le centre Pluridis !

Plutôt que de mettre fin aux pressions et au stress, la direction nous envoie dans un cabinet de coaching. Et en plus à Saint Lazare. La porte à côté !

1 Open partout

Après l'Open Forum de Pelata le 20 mars, on a eu droit à celui de Ghosn le 8 avril, histoire de montrer qui est le chef. Et de montrer qu'il est bien le champion du free cash flow, avec 1,5 milliards d'économies annoncées grâce à la synergie Renault-Nissan.

Il a décidé de n'avoir plus qu'un seul salaire ?

Salariés jetables

En quelques mois, ISS, qui a en charge le ménage à l'Avancée et au Design, a licencié 2 salariés du Technocentre. Et ce lundi, un nouveau salarié d'ISS a été convoqué à un entretien pour une sanction. A Renault Douai, ISS veut carrément licencier 15 salariés sur 27 qui, du coup, se sont mis en grève.

Comme Renault renégocie les contrats à la baisse, ISS réduit son personnel pour conserver sa marge, quitte à inventer des motifs de licenciement comme au TCR.

Crise de rire

La crise a bon dos. Le 8 avril, l'émission de télévision « pièces à conviction » montrait les conséquences des réductions de coûts opérées par les constructeurs et les équipementiers automobiles : fermetures de site, licenciements, délocalisations, chômage partiel...

Heureusement que Luc Chatel, secrétaire d'Etat à l'industrie, nous a bien fait rire à la fin de l'émission avec son « code de bonne pratique » que les patrons de l'automobile sont censés respecter en échange des milliards de subventions publiques.

Retour à l'envoyeur

« Plutôt crever que de payer le chômage partiel à 100 % ». Cette provocation du directeur de l'usine Toyota d'Onnaing avait au contraire inspiré les grévistes : « Plutôt crever que d'arrêter la grève » !

Après 2 semaines de grève, la direction a en partie cédé. Elle appliquera la nouvelle convention Unédic avec effet rétroactif au 1^{er} février. Le chômage partiel sera payé 90 % du net au lieu de 60 %. Une belle victoire.